

Union européenne

L'Union européenne est née en 1992 avec le traité de Maastricht. Elle est composée de 27 États depuis 2007, possédant des institutions communautaires et agissant dans le cadre de politiques communes spécialisées. L'Union européenne est le résultat d'un long processus d'unification commencé après-guerre. Jalonnée de traités et d'élargissements, d'avancées et de blocages, l'Europe communautaire est aujourd'hui une réalité.

Les principaux traités européens

- Le traité de Paris (18 avril 1951) institue la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).
- Le traité de Rome (25 mars 1957) établit la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).
- L'Acte unique européen (1^{er} juillet 1987) apporte les adaptations nécessaires à l'achèvement du marché intérieur.
- Le traité sur l'Union européenne ou traité de Maastricht (7 février 1992) institue l'Union européenne et définit les étapes successives de l'Union économique et monétaire.
- Le traité d'Amsterdam (2 octobre 1997) apporte des modifications aux traités précédents. Il a pour objectif de créer un espace de liberté, de justice et de sécurité à l'intérieur de l'Union.
- Le traité de Nice (26 février 2001) adapte les institutions à l'élargissement de l'Union européenne.
- Le traité établissant une Constitution pour l'Europe : ce traité devait permettre l'adoption d'une constitution européenne (élaborée à Bruxelles et signée à Rome le 29 octobre 2004 par les chefs d'État et de gouvernement). Il aurait dû entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2006 après ratification par tous les États membres, ce qui ne fut pas le cas (refus néerlandais et français en 2005).

Certains de ces traités fondateurs ont été modifiés à plusieurs reprises, notamment lors de l'adhésion de nouveaux États membres.

Les grandes dates de la construction de l'Union européenne

- 9 mai 1950 : création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), entérinée par le traité de Paris, signé en 1951. Il s'agit de créer un véritable marché commun du charbon et de l'acier. Cette « primo-Communauté » regroupe alors la France, la RFA, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.
- 1954 : le Parlement français rejette l'idée d'une Communauté européenne de défense (CED).
- 25 mars 1957 : à Rome, les 6 États vont faire le choix d'un élargissement des compétences de la CECA. Le traité de Rome institue la Communauté économique européenne (CEE). La volonté est maintenant de créer un véritable espace commun sur la base d'un marché plus large (union économique et monétaire et mise en œuvre de politiques ou d'actions communes).
- 1962 : mise en place de la politique agricole commune (PAC).
- 1973 : premier élargissement (le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni rejoignent la CEE).
- 1975 : la CEE se dote d'un outil au niveau régional, le Fonds européen de développement économique régional (FEDER), qui vise à limiter les disparités entre les régions d'Europe en finançant notamment des infrastructures d'envergure.
- 1979 : première participation des citoyens européens à une élection européenne (élection du Parlement européen au suffrage universel direct).
- 1986 : signature de l'Acte unique européen (qui construit le grand marché intérieur). L'Europe va devenir alors le plus grand marché sans frontière de la planète.
- 1992 : le traité de Maastricht (7 février) institue l'Union européenne et définit les étapes successives de l'Union économique et monétaire.
- 1^{er} janvier 2002 : passage à l'euro.
- 2005 : « non » de la France et des Pays-Bas à l'adoption de la constitution européenne.
- 2007 : intégration de la Bulgarie et de la Roumanie.